



RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION

FINANCIÈRE 2015

Présenté lors de la séance du 2 novembre 2015

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q.,c. C-19), c'est avec plaisir que je vous présente l'état des finances de la Ville de Ville-Marie. En premier lieu, je ferai un survol sur les états financiers de 2014, sur le dernier rapport de l'auditeur indépendant et sur le dernier programme des immobilisations; suivront les indications préliminaires des résultats financiers de 2015 pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Je vous présenterai également les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

Je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière et également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est publique et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q.,c. T-11.001), je vous transmets l'information concernant la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Les états financiers 2014 pour l'administration municipale démontrent un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 299 434 \$. Au 31 décembre 2014, les revenus de fonctionnement totalisaient 4 512 021 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 4 212 587 \$.

L'excédent de fonctionnements de l'exercice résulte principalement d'une augmentation des revenus de la vente de terrains.

L'excédent de fonctionnements non affecté totalise 110 176 \$ tandis que l'excédent affecté et le fonds réservé totalisent 631 200 \$. Le montant du financement des investissements en cours totalise 804 925 \$. De plus, un montant de 137 361 \$ constitue une dépense constatée à taxer dans le futur. Ce montant provient des sommes du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) perçues avant même que le financement ne soit ficelé.

L'année 2014 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement pour un montant de 656 068 \$. Un montant total de 319 109 \$ a été affecté pour l'achat de machineries et d'équipements divers constitué principalement par l'achat de la niveleuse usagée au montant de 253 530 \$ et par un tracteur au montant de 35 791 \$. La réfection des infrastructures telles que les conduites d'égout, les chemins, rues et trottoirs ainsi que le système d'éclairage des rues a occasionné des investissements 188 215 \$. La construction et l'aménagement de la capitainerie ainsi que l'aménagement des bureaux administratifs ont totalisés quant à eux des investissements de 89 581 \$. Les dépenses d'investissements d'un montant de 59 163 \$ qui ont été réalisées sous la catégorie ameublement et équipement de bureau proviennent principalement de la mise à jour de notre serveur, de l'achat d'équipement pour les plans, d'ameublement pour le restaurant de l'aréna.

En 2014, les remboursements en capital sur la dette à long terme ont totalisés 576 600 \$. L'endettement net de la Ville est de 3 092 585 \$. Le service de la dette par rapport aux revenus de fonctionnement se situe à 12,78 %. Le ratio pour l'ensemble du Québec en 2014 est de 12,85 %

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le rapport de l'auditeur indépendant de Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. mentionne qu'à leur avis les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Ville-Marie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014.

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

Le 30 janvier 2014, le conseil municipal a adopté le programme triennal des immobilisations totalisant 4 020 095 \$. En 2014, nous avons autorisé l'exécution de travaux totalisant 656 068 \$. Les montants ont été financés par l'affectation des activités de fonctionnement et par l'excédent de fonctionnements affecté.

La réfection d'une partie de la rue Notre-Dame-de-Lourdes a été complétée. L'agrandissement et l'aménagement intérieur de la capitainerie ont aussi été complétés.

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

En ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'année 2015 établi à 4 027 054 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté. Le budget des investissements a été établi en 2015 à 1 094 800 \$. La réalisation des dépenses d'investissements représentera au maximum la moitié du montant budgété étant donné le report de la réfection de notre aréna au montant de 500 000 \$.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2016

L'exercice 2015 a été marqué par la fin du partenariat fiscal et financier établi en 2007 se terminant le 31 décembre 2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Un nouveau pacte fiscal vient tout juste d'être signé et il est difficile actuellement de chiffrer les impacts financiers. Il ne semble pas à première vue que la Ville en retirera des bénéfices financiers importants.

La convention collective de l'ensemble des employés municipaux viendra à échéance le 31 décembre 2016.

Une nouvelle norme comptable fait son apparition concernant le passif environnemental. Dès 2015, les états financiers devront inclure des données représentatives qui seront établies à la suite des analyses effectuées par des professionnels.

Nous travaillerons dans les prochains jours à la préparation du budget municipal 2016. Au budget 2015, des excédents au montant de 515 700 \$ ont été affectés afin de maintenir les services offerts actuellement aux citoyens. L'excédent non affecté au 31 décembre 2014 est de 110 176 \$ en tenant compte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2015.

Le conseil municipal devra analyser toutes les alternatives possibles afin de s'assurer de maintenir un minimum de service à la population. Le conseil municipal s'engage à promouvoir une approche participative de ses citoyens au cours de l'année 2016. Le conseil municipal informera, écoutera et consultera ses citoyens.

LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Il est important pour notre Ville de maintenir en bon état nos infrastructures municipales et de s'assurer que nos équipements soient adaptés aux besoins et aux réalités de notre milieu.

Notre Ville portera une attention particulière aux infrastructures en loisirs. Ce sont des infrastructures qui exigent beaucoup d'investissements. La réflexion portera sur des éléments tels que la désuétude, le coût de fonctionnement, l'entretien ainsi que sur les ratios d'utilisations des services.

Une demande d'aide financière a été déposée en juillet 2015 auprès du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives pour la réfection de notre aréna. Le montant total des dépenses estimées pour le projet totalise 1 332 000 \$.

Notre piscine est désuète et son infrastructure date de près de 50 ans. Le dossier sera à l'étude pour le budget 2016.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a de nouveau resserré ses normes, obligeant la Ville à revoir ses infrastructures au niveau du traitement des eaux usées, et ce afin de diminuer le rejet de phosphate dans le lac Témiscamingue. Cette mesure de correction doit être effective pour le 31 décembre 2016 et engendrera des travaux majeurs qui se situeront entre 300 000 \$ et 1 200 000 \$. Une subvention du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) devrait compenser à la hauteur de 85 %.

Dans le cadre du programme de la taxe d'accise 2014-2018, l'équipe du service technique aux travaux publics travaille déjà sur le plan d'intervention afin de cibler les travaux qui seront prioritaires. Les travaux majeurs devraient débuter en 2017. La contribution des citoyens se chiffrera à 370 720 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire est de 11 398 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 699 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 3 800 \$ et une allocation de dépenses de 1 900 \$.

Le pro-maire reçoit une rémunération additionnelle annuelle de 1 836 \$ et une allocation de dépenses additionnelles de 918 \$.

CONCLUSION

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

C'est déjà la sixième fois que je dépose le rapport du maire. Cette année, nous sommes à la croisée des chemins. Comme vous pouvez le constater, nous faisons face à un manque à gagner pour notre prochain budget.

Depuis deux ans, le directeur général prépare au conseil de ville des indicateurs financiers précis, et ces indicateurs nous permettent de faire une analyse très fine de la situation. Nous avons trop peu de moyens pour financer adéquatement tout ce qui se trouve sur notre territoire.

Cette situation existe depuis de nombreuses années mais comme je le souligne dans mon rapport, le pacte fiscal du gouvernement provincial nous a mis encore plus rapidement au pied du mur. Je me rappelle il y a une vingtaine d'années quand le conseil de l'époque voulait qu'une partie des équipements de Ville-Marie deviennent supralocaux, cela avait soulevé beaucoup de passions.

Aujourd'hui, nous avons décidé qu'il était important d'écouter encore plus la population de Ville-Marie. C'est votre milieu de vie et votre avis compte beaucoup pour nous aider à prendre les meilleures décisions pour notre municipalité.

Dans un premier temps, le conseil va entreprendre une démarche citoyenne de consultation. Cette démarche va nous permettre de vous dresser un portrait de notre municipalité et par la suite de vous entendre sur les suites à donner.

Je suis très optimiste pour la suite des choses, Ville-Marie a un rôle important à jouer dans les mouvements qui s'amorcent au Témiscamingue. Ce n'est pas pour rien que depuis plusieurs années, nous travaillons sur des ententes de service avec nos voisins.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez donnée pour ce deuxième mandat et c'est ensemble que nous allons relever le défi perpétuel de vivre en région éloignée.

Bernard Flebus, maire